FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

NETTOYEUR À CUVETTE CLASSIK

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du produit

Nom du produit	:	*Nettoyeur à cuvette CLASSIK*

Autres moyens d'identification

Code de produit	:	*A-32000B*
Type de produit	:	*Liquide*

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Catégorie d'utilisation	:	*Nettoyeur pour les toilettes et les urinoirs.*
Restriction d'utilisation	:	*Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.*

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant	:	*Groupe CAM-J Inc.* *3750 Place LaFayette Est* *Boisbriand, QC, J7H1N6* *Tél : 450.430.1550* *Fax : 450.430.1561*
Courriel	:	*info@cam-j.com*

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	:	*CENTRE ANTI-POISON : 1-800-463-5060* *CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire)* *(24/7)*

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

TOXICITÉ AIGUE, ORALE- Catégorie 4
CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE- Catégorie 1
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE- Catégorie 1
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION- Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :

GHS05

GHS08

GHS07

Mention d'avertissement	:	*Danger*
Mentions de danger	:	***H302-*** *Nocif en cas d'ingestion.* ***H314*** *- Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.* ***H318-*** *Provoque de graves lésions des yeux* ***H361-****Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus*

Conseils de prudence

- **Prévention**	:	***P264 -*** *Se laver les mains soigneusement après manipulation.* ***P270 –*** *Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.* ***P280*** *– Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.*
- **Intervention**	:	***P304 + P340*** *- EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.* ***P301 + P312-*** *EN CAS D'INGESTION : Appeler un Centre Antipoison.* ***P301 + P330 + P331*** *- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.*

P303 + P361 + P353 *- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.*
P332+P313*- En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.*
P363 *- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation*
P305+P351+P338 *EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.*
P310 *- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.*

- **Entreposage** : ***Non applicable***
- **Élimination** : ***P501*** *- Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale.*

Autres dangers connus

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation

Substances : *Mélange*
Autres moyens d'identification : *Solution aqueuse composée des substances suivantes*

Numéro CAS / autres identifiants uniques / Mélanges

Numéro CAS : *Non applicable*

Ingrédient	% (p/p)	Numéro CAS
Acide Oxalique	*1.0-5.0*	*144-62-7*
Acide phosphorique	*1.0-5.0*	*7664-38-2*

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.
Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : *Consulter un médecin immédiatement. Rincer les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.*

Inhalation : *Consulter un médecin immédiatement. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.*

Contact avec la peau : *Consulter un médecin immédiatement. Laver la peau contaminée á l'eau et au savon. Laver à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter de gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.*

Ingestion : *Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.*

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : *Provoque des graves lésions des yeux.*
Inhalation : *Aucune donnée spécifique.*
Contact avec la peau : *Provoque de graves brûlures.*
Ingestion : *Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.*

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	:	*Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Irritation oculaire grave, un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux.*
Inhalation	:	*Aucune donnée spécifique.*
Contact avec la peau	:	*Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur ou irritation, rougeur, la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître.*
Ingestion	:	*Douleurs stomacales*

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	:	*Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.*
Traitements particuliers	:	*Pas de traitement particulier.*
Protection des sauveteurs	:	*Pas d'autres informations importantes disponibles.*

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 5. MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	:	*Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).*
Agents extincteurs inappropriés	:	*Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.*

Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	:	*Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.*
Produits de décomposition thermique dangereux	:	*Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxyde de phosphore, composés halogénés*

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers	:	*En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en absence de formation adéquate.*
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:	*Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.*

SECTION 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences	:	*Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.*
Intervenants en cas d'urgence	:	*Pas d'autres informations importantes disponibles.*

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	:	*Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorbé avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant approprié.*
Méthodes de nettoyage	:	*Aucune méthode spéciale de collection n'est requise. S'en débarrasser selon les règlements nationaux et locaux.*

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection	:	*Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.*
Conseils sur l'hygiène générale au travail	:	*Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains soigneusement après manipulation. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.*
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	:	*Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des bases. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.*

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux	Valeurs limites d'exposition
Acide Oxalique	**CA Quebec Provincial (Canada).** TWA: 1mg/m^3 STEL : 2mg/m^3
Acide phosphorique	**CA Quebec Provincial (Canada).** TWA: 1mg/m^3 STEL : 3mg/m^3

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent des vapeurs, des aérosols ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air intérieur aux limites recommandées ou légales. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène	:	*Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.*
Protection yeux/visage	:	*Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.*
Protection des mains	:	*Porter de gants imperméables et résistants aux produits chimiques.*
Protection de la peau et du corps	:	*Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.*
Protection respiratoire	:	*Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire. Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.*

SECTON 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État Physique	:	*Liquide*
Couleur	:	*Bleu*
Odeur	:	*Agrumes*
Seuil olfactif	:	*Non disponible.*
pH	:	*<1.0*
Point de fusion	:	*Non disponible.*
Point de congélation	:	*Non disponible.*
Point d'ébullition	:	*100°C*
Point d'éclair	:	*Non disponible.*
Taux d'évaporation	:	*Non disponible.*
Inflammabilité (solides et gaz)	:	*Non applicable.*
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	:	*Non disponible.*
Tension de vapeur	:	*Non disponible.*
Densité de vapeur	:	*Non disponible.*
Densité relative (g/ml)	:	*1.000 - 1.030*
Solubilité	:	*Complète dans l'eau*
Coefficient de partage noctanol/eau	:	*Non disponible.*
Température d'auto-inflammation	:	*Non disponible.*
Température de décomposition	:	*Non disponible.*
Viscosité	:	*Non disponible.*

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les alcalins et agents comburants forts.

Produits de décompositions dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultats		*Espèces*	*Exposition*
Acide Oxalique	Dermique *Orale*	*DL50* *DL50*	*Lapin* *Rat*	*20 000 mg/kg* *7 500 mg/kg*
Acide phosphorique	Oral Dermique Inhalation Vapeur	DL50 DL50 CL50	*Rat* *Lapin* *Rat*	*1 530 mg/kg* *2 740 mg/kg* *3 846mg/kg*

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	*CIRC*	*NTP*	*ACGIH*	*EPA*	*NIOSH*
Acide Oxalique	-	-	-	-	-	-
Acide phosphorique	-	-	-	-	-	-

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : *Contact cutané. Contact avec les yeux.*

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : *Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur ou irritation, larmoiement, rougeur*

Inhalation : *Aucune donnée spécifique.*

Contact avec la peau : *Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur ou irritation, rougeur, la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître.*

Ingestion : *Douleurs stomacales*

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets différés possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : *Aucun effet important danger critique connu.*

Effets différés possibles : *Aucun effet important danger critique connu.*

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Cancérogénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Mutagénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Tératogénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets sur le développement : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets sur la fertilité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Acide phosphorique	*Aiguë CL50 138 ppm (aquatique)*	*Larvivore - Poisson*	*24 heures*

Persistance et dégradation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : *Il n'existe aucune donnée disponible.*

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : *L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.*

Emballages contaminés: : *Ne pas réutiliser les contenants vides. L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.*

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	*Non- réglementé*		
Désignation officielle de transport de l'ONU	*Non- réglementé*		
Classe de danger relative au transport	*Non- réglementé*		
Groupe d'emballage	*Non- réglementé*		
Dangers environnementaux	*Non applicable*		
Autres informations	*Non applicable*		

Protections spéciales pour l'utilisateur ***Transport avec les utilisateurs locaux :*** *toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.*

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien	:	*Aucun des composants n'est répertorié.*
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	:	*Aucun des composants n'est répertorié.*
Inventaire du Canada	:	*Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Historique

Date d'édition	:	*13/08/2018*
Version	:	*1*
Élaborée par	:	*Groupe CAM-J inc.*
Légende des abréviations	:	*ETA = Estimation de la toxicité aiguë* *FBC = Facteur de bioconcentration* *SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques* *IATA = Association international du transport aérien* *CVI = conteneurs en vrac intermédiaires* *code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses* *LogKoe = coefficient de partage octanol/eau* *NU = Nations Unies* *RPD = Règlement sur les produits dangereux*

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.